

6 lots vont devoir être relancés dans le cadre d'une procédure simplifiée

Lot 2 : Charpente couverture

Lot 3 : Etanchéité

Lot 5 : Cloisons

Lot 6 : Menuiserie intérieure

Lot 7 : Revêtement de sol peinture

Le Maire demande d'accepter l'attribution des lots 1,4,8 et 9 et de constater les lots 2, 3, 5, 6 et 7 comme infructueux pour lesquels la commune va passer en procédures négociées en direct avec les entreprises.

Vote : POUR : 10

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Adopté

Questions diverses

Les conseillers ont échangé sur l'emplacement du service de restauration de la cantine durant certaines phases des travaux qui se feront en site occupé. Le maire va contacter les services vétérinaires du département et le SDIS23 pour échanger sur différents scénaris.

Fin du conseil à 20h00

Jean-Louis JOSLIN, Maire

Valéry MARTIN, Secrétaire de séance